



COMMUNE
MAISONCELLES-EN-BRIE

Note synthétique
COMPTE ADMINISTRATIF 2020
(art. L 2313-1 du CGCT)

La présente note mentionne brièvement les résultats de l'exécution du budget de l'exercice 2020.

Les recettes de fonctionnement sont celles extraites du patrimoine ou de l'ensemble des taxes et dotations perçues.

Recettes de fonctionnement : total 675 065 €

Les recettes réalisées sont :

- **ventes et prestations tirées du patrimoine** : 6 225 €

Principalement tirées des encarts publicitaires liés au bulletin municipal, des droits de pêche, des droits d'occupation du domaine public, des concessions du cimetière et des prestations supplémentaires des locations des gîtes.

- **impôts et taxes** : 434 411 €

Principalement occasionnées par les taxes habitation et foncière (234 680 €) et l'attribution compensatrice de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie (173 478 €). La commune a bénéficié également de la dotation péréquation des ressources communes et intercommunales ainsi que la redevance des mines et autres taxes (23 253 €)

- **dotations et subventions** : 169 169 €

Concernent l'ensemble des dotations de l'État (Dotations forfaitaire (52 814 €), DSR (17 265 €) et DNP (15 986 €) ainsi que la compensation sur les exonérations de taxes TH et TF pour 57 003 € et diverses autres dotations pour 26 101 €

- **autres produits** : 57 962 €

Extrait des revenus du patrimoine des locations de logements, commerces, gîtes et l'emplacement de l'antenne relais.

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à 156 % par rapport aux prévisions budgétaires de 431 404 €.

Les dépenses de fonctionnement sont celles permettant le fonctionnement de l'administration et de l'entretien du patrimoine de la commune.

Dépenses de fonctionnement : total 1 164 521 €

Les dépenses réalisées sont :

Chapitre 011 dédié aux charges à caractère général pour 171 272 € et comprenant :

- **charges de fonctionnement de l'administration** : 99 099 €

Concerne les charges courantes sur les fluides, les fournitures en tous genres, les prestations de services informatique ou copieurs, l'entretien des matériels, assurance, taxe foncière, documentation et mesures d'archivage, télécoms, cotisation à des organismes et autres frais divers.

- **charges de fonctionnement du patrimoine et autres événements** : 72 173 €

L'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et autres bâtiments publics, l'entretien de la voirie (passage nid de poule et couche d'enrobé de la rue des Lilas).

Les illuminations de fin d'année.

Chapitre 012 dédié aux charges de personnel : 114 581 € et comprenant :

- **charges liées aux salaires et charges sociales** de 3 personnels et les vacances cours de sport.

Chapitre 65 dédié aux indemnités des élus et versement de contingents à des organismes : 249 363 € et comprenant :

- **charges liées aux indemnités des élus** - du maire et de 3 adjoints

L'état des indemnités versées et charges sociales associées en 2020 est de 27 197 € (année non pleine)

- **le versement de contributions** au SDIS (12 343 €) au syndicat intercommunal pour le regroupement pédagogique (SIRP) (205 023 €) et le CCAS (4 000 €)

- **le versement aux associations** porte sur 4 associations pour 800 €

Chapitre 66 dédié aux charges financières :

- **charges des intérêts de la dette** : 13 718 €

Chapitre 67 dédié aux charges exceptionnelles :

- **Transfert de compétences** envers la CACPB – versement de l'excédent du budget assainissement pour 598 755 €

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à 81,4 % des prévisions budgétaires de 1 430 159 €

Les dépenses d'investissement sont celles qui vont enrichir le patrimoine de la commune.

Dépenses d'investissement : total 421 179 €

Les dépenses réalisées sont :

Chapitre 10 dédié aux dotations fonds divers et réserves : 104 578 €

- **dépenses liées au versement de l'excédent assainissement à la CACPB**

Chapitre 16 dédié au remboursement de la dette : 35 902 €

- **dépenses liées au remboursement du capital de la dette**

Chapitre 20 dédié aux immobilisations incorporelles : 10 503 €

- **dépenses liées aux travaux d'enfouissement des réseaux rue de Crécy et aux travaux d'éclairage public rue des carreaux et camélias par le SDESM**

Chapitre 204 dédié aux subventions d'équipements versées : 128 377 €

- **dépenses liées aux travaux d'enfouissement des réseaux rue de Crécy par le SDESM et les travaux lié au renforcement de AEP rue Méroger par le SMAAEP**

Chapitre 21 dédié aux achats de matériels et travaux : 141 819 €

- **les travaux effectués :**

La rénovation du stade de football

La création d'un parking rue des carreaux

La création d'une ruelle piétonne

L'élargissement de la voirie aux abords de l'église et de l'école.

La mise en place d'une vidéo projection en salle du conseil municipal

La rénovation du mur cimetière

La rénovation du puits des Rougériaux

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à 75,7 % des prévisions budgétaires de 523 423 €.

Les recettes d'investissement sont celles venant notamment de financements extérieurs.

Recettes d'investissement : 280 537 €

Les recettes réalisées sont :

Chapitre 10 dédié aux dotations fonds divers et réserves : 271 659 €

- recettes liées à :

- La taxe d'aménagement sur les constructions
- L'excédent de fonctionnement capitalisé

Chapitre 13 dédié aux subventions d'investissement : 7 880 €

- subvention Etat - DETR

Constitue une subvention obtenue pour la rénovation du mur du cimetière.

Chapitre 204 dédié aux subventions d'équipement versées : 998 €

- Enfouissement des réseaux rue de Crécy

Constitue le versement du SDESM

Les recettes d'investissement ont été réalisées à 291 % des prévisions budgétaires de 96 355 €

BILAN :

Dépenses de fonctionnement réalisées 2020	1 164 521,42	1
Recettes de fonctionnement réalisées 2020	675 064,67	2
Excédent de fonctionnement reporté (N-1)	998 755,16	3
Résultat de la section de fonctionnement 2020 : excédent 4 = 2 + 3 - 1	509 298,41	4

Dépenses d'investissement réalisées 2020	421 179,47	5
Recettes d'investissement réalisées 2020	280 537,46	6
Excédent d'investissement reporté (N-1)	427 068,48	7
Résultat de la section d'investissement 2020 : excédent 8 = 6 + 7 - 5	286 426,47	8
Excédent global toutes sections	795 724,88	

Restes à réaliser : NEANT

Commentaires :

En 2020, la commune a pu faire face au versement de l'excédent d'assainissement d'un montant de 703 333,12 € devant être versé à la CACPB du fait du transfert de la compétence assainissement.